



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TGV

Question écrite n° 75770

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'absence de TGV directs entre Paris et La Rochelle après 2017 alors qu'un raccordement a justement été construit à Fontaine-le-Comte pour éviter de passer obligatoirement par la gare de Poitiers. Cette situation est délicate dans un contexte où la ville de La Rochelle jouit d'une attractivité touristique importante. En effet, de nombreux étudiants étrangers et touristes s'y rendent chaque année. Ce raccordement a donc des conséquences sur le développement économique régional. Il aimerait savoir si la SNCF pouvait offrir des garanties sur ce raccordement à partir de 2017.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75770

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1645